

GRAINES VOLTZ S.A

Société anonyme au capital de 1 370 000 €
Siège social : 23, rue Denis Papin, 68000 Colmar
333 822 245 RCS Colmar .

Exercice social : du 1^{er} octobre au 30 septembre.
Situation intermédiaire au 31 mars 2010. (Période du 1^{er} octobre 2009 au 31 mars 2010)

Rapport semestriel d'activité consolidée (du 01.10.2009 au 31.03.2010)

I. Comptes condensés consolidés du semestre écoulé :

	31/03/2010	31/03/2009	Variations	
			K€	%
Chiffre d'affaires	33 962	27 388	+ 6 574	+ 24,00 %
Résultat d'exploitation	3 684	2 419	+ 1 265	+ 52,29 %
Résultat financier	224	134	+ 90	+ 67,16 %
Résultat net	2 564	1 666	+ 898	+ 53,90 %

NB : il est précisé que les chiffres relatifs à la situation au 31 mars 2009 ne concernent que la seule société GRAINES VOLTZ, dans la mesure où la société BALL DUCRETTET n'est entrée dans le périmètre de consolidation qu'à la date du 21 juillet 2009.

II. Faits majeurs et significatifs :

L'activité de notre société au cours du 1^{er} semestre de notre exercice social du 01/10/2009 au 30/09/2010 s'est traduite par une augmentation du chiffre d'affaires de 24 %.

Le résultat d'exploitation s'établit à 3 684 K€. L'augmentation de ce résultat est essentiellement liée à deux éléments :

- l'absence de provisions pour litige
- une reprise de provisions pour créances clients (470 K€).

Conformément à nos prévisions, au 30 septembre 2010, le chiffre d'affaires devrait progresser d'environ 15 % et le résultat net devrait s'établir à environ 4 % de ce chiffre d'affaires.

III. Evènements importants survenus au cours du semestre et leur incidence sur les comptes :

A fin mars 2010, la structure bilantielle est comme par le passé influencée par la saisonnalité du cycle annuel d'activité.

Le résultat d'exploitation ressort à 3 684 K€ contre 2 419 K€.

Le résultat net s'établit à 2 564 K€, en hausse de 53,90 %.

L'activité se déroule sur 3 sites : Colmar (68), Brain (49) et Margencel (74). L'ensemble de la gestion des semences est assuré depuis l'établissement de Brain.

La société a vendu en mars 2010, la pleine propriété des locaux de Sanary pour un montant de 1 150 K€.

IV. Description des principaux risques et incertitudes pour le semestre à venir :

Sans objet.

V. Evènements postérieurs à la clôture.

Un protocole d'accord a été signé entre notre société et les associés de la société SNK pour l'acquisition de 100 % des parts sociales de cette dernière société par GRAINES VOLTZ. SNK est spécialisée dans le secteur de l'horticulture et du paysage. L'acquisition de SNK par GRAINES VOLTZ devrait se concrétiser pour le 31 juillet 2010.

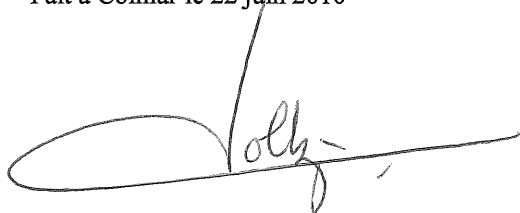
A l'issue de cette acquisition, la société GRAINES VOLTZ transférerait son activité de fournitures horticoles à SNK. SNK serait le seul fournisseur et interlocuteur de tous les clients fournitures horticoles de SNK et de GRAINES VOLTZ.

VI. Transactions avec les parties liées

Cession de la pleine propriété des locaux de Sanary à Monsieur Serge Voltz, comme indiqué au § III. ci-dessus. Cette transaction s'est faite à la valeur du marché.

Mr Christian Voltz, directeur adjoint de Graines Voltz, atteste qu'à sa connaissance, les comptes consolidés complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport semestriel d'activité figurant ci-dessus présente un tableau fidèle des évènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Colmar le 22 juin 2010

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'VOLTZ', with a long horizontal stroke extending to the right.